

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 35 (1987)

Artikel: Guerre du Sonderbund - Chronologie des événements principaux en Valais et en Chablais vaudois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835500>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GUERRE DU SONDERBUND — CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX EN VALAIS ET EN CHABLAIS VAUDOIS

- 1830 Période dite de la Régénération (1830-1839), riche en bouleversements, réformes et progrès techniques, opposant les conservateurs (en majorité catholiques) aux idées nouvelles du libéralisme (droits de l'homme, économie de marché, éducation publique, centralisme, anticléricalisme).
Naissance, parmi les libéraux, d'une tendance radicale luttant encore davantage pour l'élaboration d'une nouvelle constitution.
Dès 1830, révision de nombreuses constitutions cantonales.
- 1832 Alliance séparée d'une ligue libérale, appelée «Concordat des sept» entre les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Soleure, Saint-Gall, Thurgovie et Argovie.
- nov. 1832 Création de la «Ligue de Sarnen» groupant les Etats conservateurs d'Uri, Schwytz, Unterwald, Neuchâtel et Bâle-Ville; cette ligue devait faire contrepoids au «Concordat des sept».
- 1833 La Diète se prononce pour la séparation du canton de Bâle en deux demi-cantons, Bâle-Ville et Bâle-Campagne.
- 1834 Elaboration des «articles de Baden» par les gouvernements de Berne, Lucerne, Soleure, Bâle-Campagne, Argovie, Thurgovie et Saint-Gall, préconisant, entre autres dispositions, le contrôle des séminaires et des ordres par l'Etat et l'imposition des couvents.
- 1836 Condamnation des «articles de Baden» par le Pape.
- sept. 1839 Les conservateurs s'emparent du pouvoir à Zurich (Affaire Bluntschli).
- 13.01.41 Le Parlement argovien vote la suppression de 4 couvents de nonnes et de 4 couvents de moines. Ainsi, les libéraux violent l'article 12 du Pacte fédéral garantissant l'existence des couvents. La Diète reconnaît cette violation et enjoint le canton d'Argovie de rétablir les couvents. Deux ans après, les religieuses pourront à nouveau s'installer en Argovie.
- 01.05.41 Adoption d'une constitution conservatrice dans le canton de Lucerne.
- 31.08.43 La Diète déclare clos l'incident argovien de la fermeture des couvents, bien que les moines n'aient pu réintégrer le canton.
- mai 1844 Les conservateurs valaisans (la «Vieille Suisse»), guidés par de Kalbermatten, infligent une grave défaite aux radicaux de la «Jeune Suisse» conduits par Maurice Barman (bataille du Trient).
- oct. 1844 Le Gouvernement lucernois fait appel aux Jésuites (bête noire de l'anticléricalisme radical) et leur confie une grande partie de l'enseignement.
- 08.12.44 Echec de la première expédition des corps francs complotant la chute du régime conservateur de Lucerne.
- 1845 Grave crise économique en Suisse et dans les pays voisins.
- févr. 1845 Dans le canton de Vaud, le gouvernement libéral modéré est renversé par les radicaux-libéraux conduits par H. Druey.
- 31.03.45 Echec de la seconde expédition des corps francs à Malters et à Emmenbrücke, expédition conduite par le radical bernois Ulrich Ochsenbein (105 morts).
- juill. 1845 Assassinat de J. Leu, conseiller d'Etat et chef des conservateurs lucernois.
- 11.12.45 Alliance de protection des cantons catholiques, dénommée «Sonderbund» par leurs

- adversaires. Les cantons signataires sont: Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, Fribourg et Valais. Cette alliance n'est pas immédiatement connue des autres cantons.
- juin 1846 La Diète apprend l'existence de l'alliance dite du «Sonderbund».
- août 1846 Ulrich Ochsenbein (qui commandait la 2^e expédition des corps francs le 31.03.45), député du canton de Berne, entre à la Diète.
Un vote sur la dissolution du Sonderbund échoue de peu; les dix cantons et deux demi-cantons ayant voté la dissolution portent leur espoir de réussite sur les deux cantons de Genève et de Saint-Gall pour obtenir la majorité lors d'un prochain vote.
- oct. 1846 Les radicaux genevois renversent le régime conservateur et portent James Fazy au pouvoir.
- janv. 1847 Le canton de Berne devient canton directeur à la Diète et Ulrich Ochsenbein en devient le président.
Une tentative de renversement du régime conservateur par les libéraux fribourgeois échoue.
- mai 1847 Les libéraux remportent les élections au Grand Conseil de Saint-Gall.
- 20.07.47 La Diète vote par 12 voix et 2 demi-voix la dissolution du Sonderbund, celui-ci étant déclaré incompatible avec le Pacte fédéral.
- 16.08.47 La Diète décide de reprendre l'étude de la révision du Pacte fédéral.
- 08.09.47 La Diète se prononce en faveur de l'éloignement des Jésuites.
- 09.09.47 La Diète est prorogée au 18 octobre.
- 06.10.47 Le Grand Conseil valaisan ne reconnaît pas les arrêtés de la Diète fédérale des 20.07. (dissolution du Sonderbund), 16.08. (étude de la révision de la constitution) et 08.09. (éloignement des Jésuites).
- 10.10.47 En Valais, une votation cantonale révèle que 12 268 citoyens contre 257 sont résolus, en cas de conflit, à s'opposer à la force par la force.
- 13.10.47 La compagnie Moreillon (milices vaudoises) établit une garde de douze hommes pour surveiller le passage du Pas-de-Cheville.
- 14.10.47 Le Grand Conseil valaisan accorde les pleins pouvoirs au Conseil d'Etat pour ordonner la première mobilisation.
- 16.10.47 Le Conseil de guerre du Sonderbund, réuni à Lucerne, ordonne la mise sur pied des troupes d'élite et les cadres de la première Landwehr pour le 19.10.
- 18.10.47 La Diète fédérale, à nouveau réunie à Berne, ordonne la mobilisation des troupes d'élite.
- 19.10.47 Mise sur pied des troupes d'élite du Sonderbund.
Le colonel fédéral Ulrich von Salis-Soglio, protestant du canton des Grisons, commandant en second des troupes du Sonderbund, est nommé commandant en chef avec promotion au grade de général.
La fraction libérale des députés de la Diète se réunit pour désigner son candidat pour l'élection du commandant en chef de l'armée; le colonel fédéral Guillaume Henri Dufour est désigné par 9 voix sur 14, le colonel fédéral Rilliet—de Constant (Vaud) obtient trois voix, les colonels fédéraux Luvini (Tessin) et Ulrich Ochsenbein (Berne) chacun une voix.
- 20.10.47 La Diète fédérale tente une action de réconciliation entre cantons libéraux et cantons du Sonderbund.
Le Valais met sur pied trois bataillons des milices cantonales, élite et Landwehr, troupes mobilisant à Martigny.
- 21.10.47 La Diète fédérale nomme le colonel fédéral Guillaume Henri Dufour commandant en chef des troupes fédérales avec promotion au grade de général (Dufour: 11 voix sur 12, Frey-Hérosé une voix).

- 24.10.47 La Diète fédérale ordonne la mise sur pied de 50 000 hommes.
Le général Dufour refuse devant la Diète d'être assermenté en raison de clauses lui paraissant inacceptables contenues dans la convention.
- 25.10.47 Assermentation du général Dufour devant la Diète fédérale.
Le colonel cantonal Nicollier de Vevey prend, sur ordre du Conseil d'Etat vaudois, le commandement des troupes cantonales dans le Chablais vaudois; il garde les ponts de Chessel, Collombey, Saint-Maurice et Lavey.
- 26.10.47 Le Conseil d'Etat valaisan constitue, par tirage au sort, les contingents des trois bataillons «de guerre».
Les troupes valaisannes occupent le Chablais valaisan.
- 26.10.47 Le colonel de Kalbermatten (en même temps conseiller d'Etat et commandant en chef des troupes valaisannes) reçoit du Conseil d'Etat du Valais l'instruction de prendre une position défensive.
- 27.10.47 Le Sonderbund rompt ses relations avec la majorité de la Diète.
Le Gouvernement vaudois ordonne la mise sur pied du reste des troupes cantonales.
- 28.10.47 Echec de la conférence de conciliation à Berne.
- 29.10.47 Les délégués des cantons du Sonderbund quittent la Diète.
- 29.10.47 Le colonel Rilliet, qui a reçu le commandement de la 1^{re} division fédérale, quitte Berne et gagne Lausanne en passant par Neuchâtel.
Neuchâtel refuse de mettre deux bataillons sur pied à la disposition des troupes fédérales.
Mise sur pied des troupes fédérales, dont la 1^{re} division fédérale, formée de troupes des cantons de Vaud et Genève; la 1^{re} division comprend 19 423 hommes, dont les 4037 hommes de la 4^e brigade d'observation dans le Chablais, commandée par le colonel Nicollier.
- 30.10.47 La Diète décide la mise sur pied de toutes les troupes, réserve comprise. L'armée fédérale passe ainsi de 50 000 à 98 861 hommes.
Le colonel Rilliet, commandant de la 1^{re} division fédérale, procède à une reconnaissance à Aigle, Lavey-les-Bains et Eslés.
Le Conseil d'Etat du Valais ordonne l'envoi du bataillon d'élite du colonel Adolphe de Courten en renfort par le Gothard à Lucerne.
- 31.10.47 La compagnie Moreillon reçoit l'ordre de se rendre à Anzeindaz.
- 01.11.47 Le Sonderbund décide, puis renonce à passer à l'attaque dans le Tessin.
Le colonel Rilliet envoie son premier plan d'attaque du Valais au général Dufour.
Selon Rilliet, les troupes valaisannes du colonel de Kalbermatten sont d'environ 3000 hommes à Saint-Maurice et dans le Chablais.
- 04.11.47 Guizot, ministre français des Affaires étrangères, envoie aux autres grandes puissances (Angleterre, Autriche, Prusse, Russie) une note esquissant les grandes lignes d'une intervention en Suisse.
La Diète fédérale ordonne la dissolution du Sonderbund par la force des armes.
Les troupes du Sonderbund ouvrent les hostilités en attaquant le col du Gothard et son hospice; la garnison prend la fuite; lors d'une reconnaissance en direction de Airolo, deux officiers des troupes du Sonderbund sont tués par les Tessinois.
Les troupes fédérales creusent un fossé en face du gué de Massongex.
Les Valaisans établissent des fortifications et placent deux pièces d'artillerie de douze livres et trois cents fusils sur le plateau de Vérossaz.
- 05.11.47 Ordre du jour d'armée du général Dufour.
- 07.11.47 Les 7 et 8.11.47, Guizot, ministre français des Affaires étrangères, envoie aux grandes puissances une note contenant les grandes lignes d'une proposition de conciliation à l'attention des belligérants suisses.

- 08.11.47 Le colonel Rilliet, commandant de la 1^{re} division fédérale, ordonne par lettre au colonel Nicollier, commandant de la 4^e brigade, dans quelles circonstances il aura à prendre l'offensive face aux troupes valaisannes.
Les troupes valaisannes perçoivent à Saint-Gingolph les signaux fribourgeois de Châtel Saint-Denis annonçant que Fribourg allait faire l'objet d'une attaque.
- 09.11.47 Le Conseil d'Etat valaisan hésite à ordonner une action offensive, demande l'avis du conseil de guerre du Sonderbund à Lucerne et convoque le Grand Conseil pour en délibérer.
Le colonel de Kalbermatten annonce au Conseil d'Etat valaisan que l'adversaire n'a que 4 bataillons et 12 pièces d'artillerie sur l'autre rive du Rhône.
- 10.11.47 Du 10 au 12.11.47, la 1^{re} division fédérale — sauf la 4^e brigade qui reste en observation le long de la frontière valaisanne — se met en marche depuis le Gros-de-Vaud en direction de Fribourg.
Le colonel Rilliet confirme sa lettre du 8 novembre au colonel Nicollier, commandant de la 4^e brigade, selon laquelle il doit prendre l'offensive en Valais.
Le bataillon de Courten arrive à Lucerne.
- 11.11.47 Les troupes fédérales estiment les troupes valaisannes stationnées à Saint-Maurice et dans le Chablais à 5000-6000 hommes.
Le Grand Conseil valaisan se prononce pour une action offensive, si celle-ci a des chances de réussite.
Le colonel cantonal Guillaume de Kalbermatten, vice-président du Conseil d'Etat du Valais et commandant en chef des troupes valaisannes, est promu au grade de général.
- 13.11.47 Le conseil de guerre du Sonderbund demande au général de Kalbermatten d'apporter une aide rapide et efficace à Fribourg.
Fusillade à Cormanon près Fribourg.
Le général de Kalbermatten prépare une attaque pour la nuit du 16 au 17.11.47.
- 14.11.47 Capitulation du canton de Fribourg.
Le Conseil d'Etat du Valais décide à 21 heures, à l'unanimité de ses membres, qu'un mouvement agressif sera effectué contre le canton de Vaud afin d'opérer une diversion en faveur du canton de Fribourg.
- 15.11.47 Le Conseil d'Etat du canton de Vaud reproche au général Dufour d'oublier la frontière valaisanne et s'étonne qu'une attaque contre le Valais n'ait pas été ordonnée après la capitulation de Fribourg.
Dans une seconde lettre, le conseiller d'Etat Druey demande les pleins pouvoirs, puisque la Confédération ne veut pas s'occuper du Valais.
Le bataillon de Landwehr valaisan, commandé par Kaspar de Sepibus, passe le col de la Furka pour se rendre dans la vallée d'Urseren.
- 16.11.47 Les effectifs de l'armée fédérale s'élèvent à 98 861 hommes, 140 canons et 32 obusiers.
Palmerston (Angleterre) adresse à la France un contre-projet plus nuancé que le ministre français Guizot accepte à contrecœur pour gagner du temps.
- 16.11.47 Le Gouvernement vaudois envoie le conseiller d'Etat Briatte pour participer à un «conseil de guerre» à Aigle, en présence du colonel Nicollier, commandant la 4^e brigade, du lieutenant-colonel Warnery et d'autres officiers; les officiers refusent l'idée d'une attaque contre le Valais, car — selon eux — le commandant de la 1^{re} division fédérale, le colonel fédéral Rilliet, n'a pas formulé d'ordres précis et parce que l'on n'attaque pas avec des troupes de réserve.
Le colonel Nicollier informe par écrit le colonel Rilliet au sujet du «conseil de guerre» qui vient d'avoir lieu à Aigle.
Le Conseil d'Etat valaisan, ayant pris connaissance de la capitulation de Fribourg, décide de renoncer à une attaque, malgré l'avis contraire du général de Kalbermatten, avis exprimé en sa qualité de conseiller d'Etat.

- 17.11.47 Les troupes du Sonderbund mettent les troupes fédérales en déroute à Airolo.
Note du lieutenant Urbain Olivier, de la brigade Nicollier: «(...) on disait hier partout que le Valais allait être attaqué par l'armée fédérale.»¹
- 19.11.47 Les troupes du Sonderbund atteignent Thusis et Andeer.
Le colonel Rilliet demande au général Dufour de pouvoir occuper le Valais.
- 20.11.47 Palmerston (Angleterre) et l'ambassadeur de France en discussion à Londres pour s'entendre sur une note à adresser au gouvernement fédéral.
Les troupes du Sonderbund atteignent la vallée du Rheinwald.
Rapport du lieutenant-colonel Maurice Barman adjudant de la 1^{re} division (chef d'état-major) à son commandant le colonel Rilliet, dans lequel il l'informe qu'il n'est pas parvenu à décider le colonel Nicollier à passer à l'offensive.
Le colonel Nicollier, commandant de la 4^e brigade, dans une lettre confidentielle, demande conseil au général Dufour (à l'insu de son chef, le colonel Rilliet, commandant la 1^{re} division fédérale).
- 21.11.47 Les troupes du Sonderbund atteignent Mesocco et Soazza, ainsi que Bellinzona.
Les 21 et 22.11.47, les réfugiés valaisans dans le Chablais vaudois menacent de déclencher seuls une attaque le 23.11.47 à l'aube; le Conseil d'Etat vaudois intervient énergiquement auprès des Valaisans qui doivent promettre de ne rien entreprendre avant le retour du colonel Rilliet.
Le Conseil d'Etat valaisan informe le Grand Conseil: «Nos finances sont épuisées; dans un avenir très-prochain, nous nous trouverons dans l'impossibilité de pourvoir à la solde et à la subsistance de nos troupes»¹.
- 22.11.47 Le canton de Zoug capitule.
Le colonel Rilliet reçoit l'autorisation de déplacer son poste de commandement de Fribourg à proximité de la frontière valaisanne, avec toutefois la réserve d'attendre les ordres précis avant de «faire une attaque»¹.
- 23.11.47 Violents affrontements dans la région de Gislikon – Rooterberg – Meyerskappel, entre les troupes fédérales et celles du Sonderbund.
Lettre du colonel Rilliet au général Dufour l'informant que, sauf ordres contraires, il y aura lieu (...) *de faire les meilleures dispositions pour débusquer les Valaisans*².
Licenciement des volontaires vaudois de la 4^e brigade du colonel Nicollier.
Le colonel Rilliet arrive de Fribourg dans le Chablais.
Le Conseil d'Etat valaisan cherche à négocier avec le colonel Rilliet, commandant de la 1^{re} division fédérale, mais les troupes valaisannes empêchent le secrétaire Antoine Bonvin, chargé de cette mission, de se rendre sur sol vaudois.
Le bataillon du colonel Adrien de Courten arrive à Airolo, après avoir passé le col du Nufenen.
- 24.11.47 Palmerston (Angleterre) et l'ambassadeur de France se mettent d'accord à Londres sur un plan commun.
Capitulation de Lucerne; le général Dufour et les troupes fédérales entrent à Lucerne.
Le colonel Rilliet arrive à Vevey et avise le Conseil d'Etat vaudois qu'il pense être en mesure d'être prêt à attaquer le Valais au soir du 26 ou le matin du 27 novembre.
- 25.11.47 Capitulation d'Obwald et Nidwald.
Lettre du chef d'état-major général (colonel Frey-Hérosé) au colonel Rilliet répétant les «ordres que vous avez déjà reçus, c'est à dire, de ne pas faire cette attaque sans ordres précis de Son Excellence (...)»¹ et de soumettre son plan d'attaque.
- 26.11.47 Capitulation de Schwytz.
Le colonel Rilliet soumet son plan d'attaque avec la demande *de commencer les opérations contre le Valais sans ultérieur délai* (...) ².
- 27.11.47 Le général Dufour s'adresse au Conseil d'Etat valaisan pour l'inviter à capituler.
Le général de Kalbermatten menace de démissionner en tant que commandant en chef

- des troupes valaisannes et de conseiller d'Etat, pour le cas où le Grand Conseil valaisan déciderait de capituler devant l'ennemi.
- 28.11.47 Capitulation d'Uri et fin des combats dans le Tessin.
Lettre confidentielle du colonel Rilliet à M. Blanchenay, président du Conseil d'Etat vaudois: «(...) Celui-ci [le général] persiste à me lier les mains pour agir en Valais (...)»¹.
Le colonel Rilliet reçoit à Aigle le Conseil d'Etat vaudois: «(...) Je fis connaître aussitôt à ces messieurs que mon parti était arrêté avant leur arrivée, et qu'à mes risques et périls je passerais le Rhône le mardi [1^{er} décembre], à la pointe du jour (...)»³.
Le Grand Conseil valaisan, après avoir appris la capitulation des cantons primitifs, accorde les pleins pouvoirs au Conseil d'Etat pour capituler, malgré l'opposition du conseiller d'Etat et général de Kalbermatten.
Le général de Kalbermatten avise le Conseil d'Etat: «La démoralisation qui fait des progrès effrayants parmi la troupe et les désertions de jour en jour plus nombreuses nous ont décidé à opérer un mouvement de retraite pour aller prendre position à la Balmaz (...)»¹
- 29.11.47 Le général Dufour renseigne le colonel Rilliet sur sa démarche auprès du canton du Valais, insiste pour que l'attaque du Valais ne s'effectue pas uniquement avec des troupes vaudoises «(...) pour ôter à l'expédition le caractère cantonal, ou seulement *Velche* qu'elle aurait aux yeux de bien des gens, sans cela»¹.
Lettre du colonel Frey-Hérosé, chef d'état-major général, au colonel Rilliet: «Gardez-vous de faire une attaque du Valais, sans avoir reçu d'ici l'ordre bien positif (...)»¹.
Deux émissaires apportent la capitulation du Valais au commandant de la 1^{re} division fédérale à Bex.
Fin de la guerre du Sonderbund (104 morts, 374 blessés).
- 30.11.47 La France adresse sa note au président de la Diète, l'Autriche la sienne à la Diète, chacune étant également adressée au conseil de guerre du Sonderbund.
La Prusse adresse une note semblable, mais qui n'arrivera que le 6 décembre à Berne.
Dans leur note commune, les grandes puissances offrent leur médiation en demandant d'abord l'arrêt immédiat des combats; selon cette note, la conciliation est possible aux conditions suivantes:
le Sonderbund s'en réfère à l'avis du Saint-Siège pour régler la question de l'expulsion des Jésuites,
la Diète garantit l'indépendance et la souveraineté des cantons et prend les mesures nécessaires contre d'éventuelles nouvelles expéditions de corps francs,
la Diète admet le principe selon lequel une modification du Pacte fédéral ne peut être décidée qu'à l'unanimité de tous les cantons,
l'alliance du Sonderbund annonce ensuite sa dissolution,
les troupes des deux partis sont, par la suite, licenciées.
La Diète apprend officiellement la capitulation du Valais et la fin du Sonderbund.
- 06.12.47 La note envoyée le 30.11. du royaume de Prusse arrive à Berne.
- 07.12.47 La Diète prend acte des notes des grandes puissances dans une ambiance de bonne humeur générale.

NOTES

Les citations sont tirées des documents et ouvrages suivants:

¹ Erwin BUCHER, *Die Geschichte des Sonderbundskrieges*, Verlag Berichtshaus, Zurich, 1966, 17.11.47, p. 413; 21.11.47, p. 421; 22.11.47, p. 417; 25.11.47, p. 418; 28.11.47, p. 419; 28.11.47, p. 422; 29.11.47, pp. 418 et 419.

² Lettre du colonel Rilliet au général Dufour, 23.11.47, et lettre du colonel Rilliet au général Dufour, 26.11.47, dans *Affaires du Valais*, ms., Archives Dufour, Genève, cote: G.

³ Louis RILLIET, *Fribourg, Valais et la première division*, Editions C. Staempfli, Berne et Zurich 1848, p. 74.



Fig. 77 Bicorne, épaulettes et ceinture du général Dufour. Musée militaire de Colombier.